



## SERVICE DE RESTAURATION : EXTERNE AU TICKET

### ➤ Carte Jeune

**ATTENTION** : Pour les élèves de 2<sup>nde</sup> il faut impérativement faire la demande de carte sur le site Carte Jeune de la Région Occitanie dès juillet afin de la recevoir avant l'arrivée dans l'établissement.

La carte Jeune délivrée par la Région Occitanie vous permettra d'accéder au service de restauration pour le repas de midi ou le petit-déjeuner si vous le souhaitez (**le repas du soir est réservé aux internes**). Elle doit être présentée à chaque passage, dans un lecteur prévu à cet effet et situé à l'entrée de chaque banque de self. Cette carte est valable pour toute la scolarité. En cas de perte, une demande doit être effectuée sur votre espace « Carte Région ».

### ➤ Tarif

⇒ **Tarifs** : 4,53 € le repas et 1,35 € le petit-déjeuner

⇒ **Prépaiement**. La carte doit être créditée préalablement à la consommation du repas.

**A TITRE EXCEPTIONNEL POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE**, une avance de 4 repas (soit 16.12 €) est automatiquement déposée sur votre carte. **Cependant, les repas consommés sont à votre charge et doivent être réglés dans les meilleurs délais.**

Les tarifs indiqués sont ceux de **l'année civile 2026**. Ils sont susceptibles d'être modifiés par décision de la Région Occitanie avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2027.

### ➤ Fonctionnement

A chacun de vos passages au self, votre compte est débité du prix du repas. Le solde restant sur votre carte s'affiche sur l'écran de la badgeuse. Ceci vous permet de réapprovisionner votre compte en temps opportun. Il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour apporter le paiement à l'intendance.

**Un compte qui n'est pas crédité du prix du repas souhaité ne permet pas le passage. Dans ce cas-là, l'élève « Externe au Ticket » doit se faire avancer le repas par un autre élève « Externe au « Ticket », seules ces cartes permettant le passage multiple. Il en sera de même pour les élèves qui auront oublié leur carte de self.**

### ➤ Modalités de paiement

- Soit par carte bancaire via le site de l'ENT de l'établissement, rubrique « paiement en ligne ».

Les identifiants sont à demander par mail à l'adresse suivante : **paiement.0650027B@ac-toulouse.fr**

**EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE, LA CARTE EST IMMÉDIATEMENT CRÉDITÉE**

- Soit par chèque libellé à l'ordre de « Lycée Jean Dupuy » que vous déposez au service Intendance **Au dos du chèque, vous voudrez bien noter votre nom, prénom et classe et spécifier « Externe au TICKET ».**
- Soit en espèces, à l'intendance.

**EN CAS DE PAIEMENT PAR CHÈQUE OU EN ESPÈCES, CEUX-CI SE FONT À L'INTENDANCE LE MATIN AVANT 10H30 POUR POUVOIR ÊTRE PRIS EN COMPTE POUR LE REPAS DU MIDI**

## ➤ Aides

Si vous rencontrez des difficultés financières pour régler les frais liés à la scolarité, vous pouvez bénéficier des aides de l'Etat et de la Région Occitanie. Pour ce faire, retirer un dossier auprès du service Intendance ou contacter celui-ci (05.62.34.86.09).

## ➤ Bourses :

- Pour les élèves boursiers lycéens, le montant des bourses n'est pas affecté à la restauration mais directement versé aux familles, en fin de trimestre (fournir un RIB au nom du bénéficiaire de la bourse).
- Pour les élèves post-BAC, les bourses, gérées directement par le CROUS, sont virées en totalité par celui-ci aux familles.

## ➤ Horaires d'ouverture

<i><b>PETIT DÉJEUNER</b></i>	<i><b>DÉJEUNER</b></i>
de 7h à 7h40	Chaîne Classique : de 11h30 à 13h15 Chaîne Grill : de 11h30 à 12h45

## ➤ Menus

Les menus sont affichés à l'extérieur et à l'intérieur du Self, et consultables sur les « actualités » de l'ENT. Les modalités de choix du petit-déjeuner et des autres repas sont indiquées lors du passage.

**Le Proviseur,**

**C. COURADE**